LES ARCHIVES DU DIOCÈSE ANGLICAN

PAR:

James Sweeny

Registraire et archiviste du Diocèse anglican du Québec

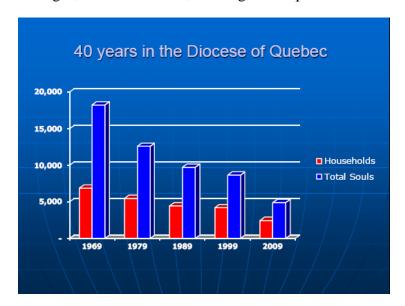
Avant de parler des archives anglicanes ainsi que de décrire nos expériences, j'aimerais dire un petit mot à propos de l'Église anglicane dans la province de Québec et du diocèse du Québec depuis les derniers quarante ans afin de vous donner une certaine idée de la situation, car je suppose que plusieurs d'entre vous connaissent moins les autres traditions religieuses.

Les anglicans ont été au Québec depuis 1759 et le diocèse fut créé officiellement en 1793 par les Lettres patentes de la Couronne. Le diocèse original, comme le diocèse catholique du Québec, était très large. Il incluait le Québec en entier ainsi que l'Ontario. Alors que de nouvelles régions furent disponibles à l'établissement, des parties ont été fractionnées afin de former de nouveaux diocèses. Actuellement, il existe cinq diocèses anglicans couvrant le territoire du Québec. Trois d'entre eux se situent à l'extérieur de la province, le diocèse d'Ottawa contient des paroisses dans la région d'Outaouais, le diocèse de Moosenee contient des paroisses de la région de la Baie James et le diocèse de l'Arctique couvre le Grand Nord. Le diocèse de Montréal couvre l'île de Montréal ainsi que les régions environnantes et est installé au centre-ville de Montréal.



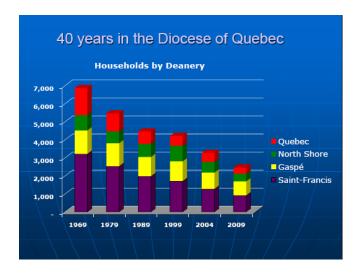
Le diocèse pour lequel je suis le registraire et l'archiviste s'étend de la Gaspésie aux Îlesde-la-Madeleine, de la Côte-Nord-du-Golf-du-Saint-Laurent à Schefferville, de Magog aux frontières du Nouveau-Brunswick et des États-Unis. L'étendue est de 720 000 kilomètres carrés avec 85 congrégations. Nous avons des paroisses francophones et anglophones.

J'ai une courte série de diapositives démontrant les changements s'étant déroulés à travers les quarante dernières années. Ces changements touchèrent nombre de nos ménages, de communiants, de clergé ainsi que leurs revenus.

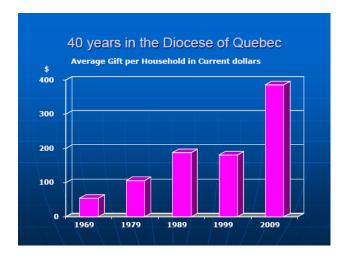


Cette diapositive démontre le déclin des ménages ainsi que des personnes. Le déclin des ménages n'est pas aussi grand que celui du nombre total de personnes. En effet, plusieurs membres étant plus vieux, ils demeurent toujours dans la même région tandis que leurs enfants l'ont quitté. Cette émigration n'est pas seulement la réalité pour les Québécois anglophones, elle l'est aussi pour les résidents francophones. Les gens ont quitté les régions rurales du Québec pour aller dans les grandes villes ici et ailleurs au Canada. À travers le Québec, plusieurs usines ont dû fermer leurs portes, de même que les industries de la pêche et la foresterie. Ceci obligea plusieurs à déménager afin de trouver un emploi.

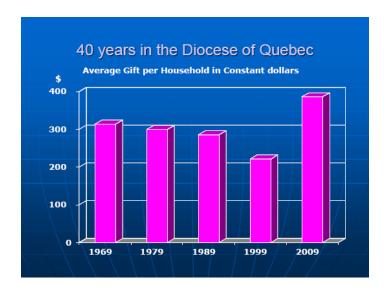
Notre diocèse détient 5 doyennés, dont quatre sont des régions géographiques et le cinquième, une nouvelle addition, St-Laurent, est composé de nos paroisses francophones.



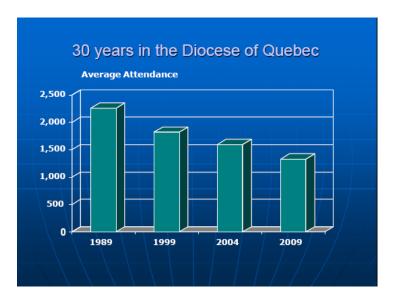
Cette diapositive est divisée par les doyennés régionaux. Les doyennés du Québec et de St-François (ce qui est la région de l'Estrie) sont ceux qui sont les plus affectés. Il existe un déclin en Gaspésie, mais il n'est pas aussi rapide. Il faut cependant se souvenir que ces ménages pouvaient alors contenir de 5 à 6 personnes alors qu'ils ne comptent plus qu'une ou deux personnes âgées aujourd'hui.



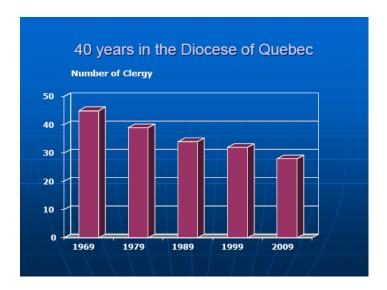
Cette diapositive montre les dons annuels moyens donnés aux églises locales. Il semblerait qu'il y a une augmentation des dons, mais si nous observons la prochaine diapositive, nous pouvons voir que cette croissance n'est pas si grande si nous prenons en considération la valeur de ce que le dollar pourrait acheter est constante.



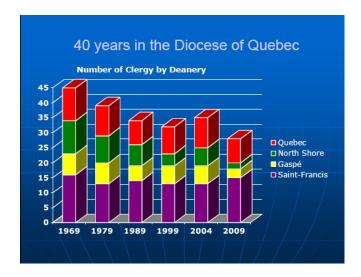
Il existe une augmentation de 20 % par rapport à la moyenne de présents, cependant je vous renvoie à la diapositive précédente démontrant une décroissance de 55 % du nombre de ménages.



Nous avons donc eu un déclin de 42 % des présences hebdomadaires et ce déclin ne cesse de s'accroître.

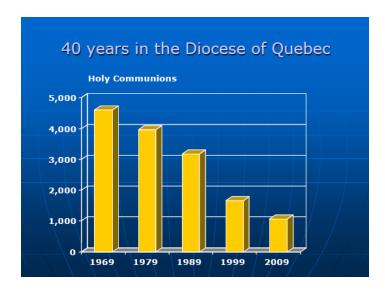


Le nombre de clergés a aussi décru, d'environ 18 %, mais 20 % de ces clergés sont des diacres ayant été ordonnés plus tard dans leur vie comme deuxième ou troisième carrière. Ils ne seront pas ordonnés prêtres.

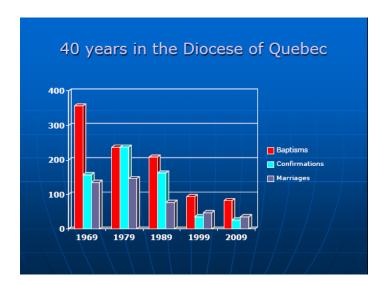


Cette diapositive démontre que quelques régions ont été plus gravement atteintes par le déclin des clergés. Plusieurs des services dans ces régions sont dorénavant menés par des laïcs.

Puisque seuls les prêtres peuvent offrir la sainte communion, le nombre de messes a diminué d'environ 20 % comparativement à ce que le pourcentage était il y a 40 ans.



La présence de moins en moins de jeunes se traduit par moins de baptêmes, moins de confirmations ainsi que moins de mariages.



Le fait est que les jeunes n'assistent plus à l'église comme ils le faisaient il y a 60 ans ne laisse rien présager de bon pour l'avenir. Les raisons sont nombreuses et je suis certain que les évêques catholiques s'entendront pour dire que cette réalité n'est pas unique aux anglicans. Nous sommes dans une époque postchrétienne : la pression sociale d'être vu à l'église a disparue. Avec la Révolution tranquille, plusieurs ont quitté l'église et plusieurs familles ont délaissé la tradition d'assister à la messe. Ceci ne les empêche toutefois pas de célébrer Noël, mais sur une base commerciale plutôt que religieuse. Avec la vie active du 21e siècle, dimanche n'est plus la journée spéciale qu'elle était.

Notre évêque a demandé aux congrégations d'envisager les différents moyens de demeurer une église et ces moyens pourraient signifier la fermeture des églises. Dans les régions de la Gaspésie, ou de la Côte-Nord, ceci est plus difficile, comparativement à la région de Québec ou de l'Estrie par exemple, où les églises et les villages sont plus près les uns des autres. Durant la dernière année, le diocèse a vendu cinq églises. Quatre congrégations ont demandé que leur église soit fermée. Dans quelques cas, l'église est vendue, mais la paroisse demeure. Par exemple, à Thetford Mines, la paroisse n'avait plus les moyens de chauffer ni d'entretenir leur bâtiment, alors il fut vendu et la paroisse s'associa à une maison funéraire qui était en train de construire une nouvelle chapelle. L'orgue ainsi que plusieurs des ameublements de l'église ont été déplacés dans le nouveau bâtiment et la paroisse a accès à la chapelle pour les services de la congrégation.

Nos églises sont en vérité assez petites. À l'exception de notre cathédrale à Québec, je ne crois pas que nous ayons une église pouvant confortablement contenir 200 personnes. Les individus se déplacent, mais les bâtiments, eux, demeurent fixes, du moins, ils ne se déplacent pas normalement. Puisque 90 % des églises sont en bois et petites, il est parfois possible de les déplacer. Par exemple, l'église à Murdochville a dû fermer suite à la fermeture de la mine. Elle fut déplacée au bord de mer afin de remplacer l'église à Sandy Beach ayant brûlée. L'église à Inverness, dans la région de Chaudière-Appalaches, fut déplacée deux fois afin de suivre la congrégation : une fois en 1925 et une autre fois il y a environ six ans. Au début du dernier siècle, lorsque les Québécois quittaient la province pour les États de la Nouvelle-Angleterre, une de nos églises a aussi émigré. Elle fut déplacée de Hall's Stream, un village en voie de disparition près de Coaticook, pour aller à Canaan, au Vermont. Étant donné la difficulté aujourd'hui de traverser la frontière à cause du contrôle exercé par le département de sécurité nationale, il est fort improbable de voir des cas similaires se reproduire de nos jours.

Comme l'Église catholique et les autres confessions religieuses, les raisons du maintien de nos églises sont rarement historiques, patrimoniales ou esthétiques. Elles existent afin de servir notre mission de maintenir la foi et de partager la parole d'évangile. Nous sommes conscients qu'elles détiennent une place importante dans l'histoire et la culture du Québec, mais nous n'allons pas dépenser notre temps et notre argent sur des bâtiments vides au détriment de nos congrégations actives et de notre mission. Lorsque nous n'avons plus besoin d'un bâtiment pour nos objectifs religieux, l'Évêque a fait bien comprendre à notre synode que nous en disposerons.

Notre politique du diocèse dit que les bâtiments doivent, si possible, être utilisés pour des fins publiques : un groupe à but non lucratif ou de municipalité. Alors, quelques-uns des bâtiments excédentaires sont dorénavant des musées ou des bibliothèques municipales. L'église qu'était Saint-Mathieu sur la rue Saint-Jean ici à Québec est une succursale du système bibliothécaire de la ville. Si nous devons vendre un bâtiment, nous le vendons

normalement à un prix de valeur marchande juste afin que les recettes puissent être utilisées pour l'église dans la région et dans le diocèse.

Malheureusement, je suis certain que nous fermerons plusieurs autres églises dans les années à venir. Plusieurs des églises sont maintenues par une famille ou deux et le fait que c'est un bâtiment patrimonial n'a aucune importance lorsqu'il s'agit de payer la facture du chauffage. Ceci peut rendre le fardeau bien lourd. De plus, quelques églises ont été construites à l'époque des chevaux et des calèches ou quand les pieds étaient les seuls moyens de transport pour se rendre à l'église. Avec de petites congrégations et moins de ressources, il semblerait logique, dans la tête ainsi que dans le cœur, de n'avoir qu'une seule église dans la région maintenant que tout le monde voyage en automobile.

Si un cimetière est limitrophe ou entoure le bâtiment de l'église, il est plus difficile de vendre l'immeuble. Dans des cas rares, nous avons été obligés de déplacer les corps. Par exemple, à Lévis, la ville et la congrégation nous avaient demandé de faire ainsi, en raison de travaux municipaux. Lors de la fermeture de l'église, nous avons déplacé tous les corps au cimetière de Sillery. Ce fut une bonne idée, puisque le bâtiment est depuis devenu une « salle de spectacle », certainement pas ce qu'il faut pour une dernière demeure tranquille dans un cimetière! Le bureau de synode reçoit souvent des appels de personnes voulant savoir ce qui joue à « l'anglican » ce soir.

Alors cette introduction fut une manière longue de dire que nous avons plusieurs documents et matériaux pour les archives et de moins en moins de personnes allant à l'église. Ceci fait en sorte que le montant d'argent pour subvenir au maintien de l'infrastructure diocésaine incluant les services des archives décroit.

Les anglicans détiennent des ordres religieux. Ils n'en ont pas autant que l'Église catholique, et il y en a uniquement trois fonctionnant ici au Canada. The Sisterhood of St John the Divine, fondée à Toronto en 1884, était active dans les régions de Québec et Montréal. Elle opérait principalement à Montréal entre 1929 et 1964 et encore entre 1998 et 2008. Certaines des activités dans lesquelles les sœurs étaient impliquées incluaient : travailler auprès des démunis lors de la Dépression, gérer une maison d'hôtes, diriger des retraits et des jours de repos, diriger des cours sur la prière, établir un groupe d'entraide anglophone pour la maladie de Parkinson, assister à divers programmes communautaires tels que Mile-End Mission, visiter et prêcher à diverses églises. Les archives de leurs activités se trouvent dans leur maison mère à Toronto, rendant l'accessibilité difficile pour les chercheurs locaux.

Les trois diocèses à l'extérieur du Québec dont j'ai mentionné le nom plus tôt, ont tous des archives, mais, encore une fois, elles ne sont pas nécessairement très accessibles pour les chercheurs. Or, les habitants locaux croient leur histoire régionale volée lorsqu'ils envoient leurs documents aux archives. Les archives du diocèse de l'Arctique se trouvent à Toronto, celles du diocèse d'Ottawa sont à Ottawa, le diocèse de Moosonee possède

son bureau de synode à Timmins, en Ontario, et ses archives sont à l'Université Laurentienne à Sudbury.

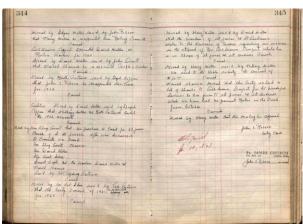
La situation est de même pour les confessions protestantes : la plupart des archives de l'Église Unie se retrouvent soit à Montréal ou à Sherbrooke, mais certaines archives de la région de la Gaspésie sont à Sackville au Nouveau-Brunswick. Les archives des congrégations des premières nations de l'Église Unie sont à Winnipeg au Manitoba. Les archives de l'Église Baptiste se retrouvent à Hamilton, en Ontario. Certains des documents locaux pour l'Église presbytérienne d'Estrie sont situés à Sherbrooke, mais le reste est situé à leurs archives principales, soit à l'office national de l'Église presbytérienne du Canada à Toronto.

Mon diocèse détient une loi canonique sur les archives nous exigeant de maintenir un registre concernant l'histoire diocésaine, le fonctionnement du synode, des paroisses, des congrégations et des individus connectés à l'Église. L'archiviste doit s'occuper de récupérer, de faire l'inventaire, de conserver, de maintenir et de rendre accessible ces archives. Cette loi prescrit toujours que les comités et conseils diocésains, paroisses et congrégations doivent déposer dans les archives tous les documents non actuels, tels que les procès-verbaux des délibérations, les registres civils, les correspondances, les cartes et les photographies. Nous retournons aux paroisses les livres qui ne sont pas conservés dans notre collection et, s'ils ont une certaine valeur, nous suggérons d'autres archives qui seraient intéressées à les recevoir. Malheureusement, plusieurs personnes associent l'adjectif « vieux » avec le qualificatif de grande valeur et ceci n'est pas toujours le cas.

L'envoi de ces documents exigés ne se réalise pas toujours. Alors que plusieurs églises ferment, mon rôle d'archiviste m'amène à me rendre aux paroisses afin d'assurer que ces documents nous soient donnés. Nos archives se trouvent à l'Université Bishop à Sherbrooke, donc pour les églises en Estrie, ceci cause peu ou pas de problèmes. Toutefois, pour les églises situées plus loin, ceci peut être vu comme un vol de leur histoire régionale et l'accès aux documents est plus difficile. Par exemple, si quelqu'un de la Rivière Saint-Paul, près du Labrador, désire venir et regarder les vieux documents paroissiaux, il doit dépenser 1 700 \$ pour le vol à Québec et ensuite faire la route pendant trois heures jusqu'à Sherbrooke. Afin de remédier à ce problème, nous avons commencé un programme systématique de numérisation de ces documents et registres. Nous fournissons ensuite aux églises locales des copies sur cédérom qui, puisqu'elles ont souvent des ordinateurs, permettent le retour des documents aux régions en préservant les originaux pour les générations futures.

À l'Université Bishop, nous accès à un numérateur de livres qui est assez large pour les gros objets. Nous sommes chanceux, considérant que les archives diocésaines n'ont pas les moyens d'assumer les coûts de ce scanneur (36.000 \$).





In oved by Edgar miller second by John. A. h son
- that Wenny miller he reappointed Our Rectory Committee:

Il y a un réseau des archives anglicanes à travers le pays et nous avons reçu une bourse afin d'acquérir un scanneur semi-portable que n'importe quelles archives diocésaines

peuvent emprunter pendant deux à trois mois afin de créer des copies numériques des



documents.

Ce scanneur a coûté 14 000 \$ avec les ordinateurs, mais ce prix est toujours trop haut pour qu'une archive l'acquière seule. Toutefois, la plupart des archives auront uniquement la chance de l'utiliser une fois au quatre à cinq ans. Les deux scanneurs permettent la numérisation de livres et de documents sans la manipulation excessive des documents.

Notre diocèse a lancé un projet de numériser les impressions du 19e siècle ainsi que l'entièreté de notre collection de photos. Une fois complété, le tout sera indexé et sera disponible sur le site web du diocèse pour les chercheurs. Afin de protéger le droit d'auteur, ces photos sont scannées avec un filigrane.



Alors, si les chercheurs désirent utiliser les photos pour des fins commerciales ou de publications, ils doivent nous contacter pour une copie vierge. Nous savons qu'il est possible de retirer le filigrane, mais la capacité d'offrir des documents sur les ordinateurs de maison à ceux à travers le diocèse et le monde vaut le risque d'une copie ou deux non autorisées.

Aujourd'hui, les deux problèmes principaux auxquels nous faisons face sont l'argent et l'espace.

L'utilisation répandue de l'Internet et des courriers électroniques ont causé des problèmes pour nos archives. Les gens veulent des réponses immédiates. La généalogie est un passetemps important et je me suis fait dire qu'elle se situe juste après le jardinage et la pornographie dans la liste des motifs pour l'utilisation de l'Internet dans le monde. Je peux vous dire que répondre à ces demandes est notre priorité. Cependant, nous sommes dans le processus d'augmenter nos frais afin de pouvoir offrir ce type de recherche afin de financer nos archives régulières et notre travail de préservation. Le diocèse d'Ottawa a mis sur pied la fondation « Les Amis des archives » comme souscription pour financer ses archives. Ils ont amassé 40 000 \$ pour l'achat et l'installation d'étagères mobiles pour leurs registres. Cette stratégie règle le problème d'espace pour le moment.

Finalement, nos archives ne font pas la collecte d'objets ou de meubles. Ce type de collecte n'est pas dans notre mandat. Il y a néanmoins des exceptions : nous avons supervisé un projet de photographier, d'enregistrer et de décrire tous les travaux d'art, les monuments et les meubles importants dans nos églises il y a quatre ans.

Pour le diocèse anglican du Québec, il semblerait que l'avenir serait de continuer la collecte et la conservation de nos archives dans un seul endroit, tout en les rendant accessibles autant que possible en format numérique par le web et par le retour de copies à leur région d'origine.